

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

D'importants travaux vont transformer l'embouchure de la Broye dans le lac de Morat en un large delta naturel

Le Département du territoire et de l'environnement (DTE) va lancer lundi 9 octobre un vaste chantier à l'embouchure de la Broye dans le lac de Morat. L'objectif de cette intervention est de redonner à la rivière et à cette zone alluviale une dynamique naturelle. Le projet s'étend sur une surface de plus de 11 hectares, ce qui en fait le plus grand projet de renaturation mené jusqu'à présent sur le territoire vaudois.

Des travaux de grande envergure vont commencer lundi prochain, 9 octobre, à l'embouchure de la Broye dans le lac de Morat. Portant sur un tronçon de 350 mètres du cours d'eau et sur une portion de 450 mètres des rives du lac, ils vont permettre de créer une vaste zone alluviale de plus de 11 hectares dans laquelle les dynamiques naturelles vont reprendre leurs droits. Le lit de la Broye sera ainsi dévié pour retrouver son tracé original d'avant la correction. Plusieurs bras morts vont être créés, notamment dans le tracé actuel de la rivière, et une lagune sera aménagée dans la roselière en rive gauche.

L'embouchure de la Broye figure notamment à l'inventaire fédéral des zones alluviales d'importance nationale et elle fait également partie d'une réserve d'oiseaux d'eau et migrateurs d'importance nationale et internationale. L'intervention, qui doit s'achever à la fin du mois de mai 2018, restaurera donc les qualités du site en le transformant en un vaste delta naturel qui prendra également en compte les besoins de la population et des usagers. Un sentier didactique, le déplacement de certaines places d'amarrage et une butte artificielle sont en effet incorporés au projet.

Ce chantier de renaturation, le plus important mené jusqu'à maintenant sur le territoire vaudois, illustre les efforts fournis par le Département du territoire et de l'environnement (DTE) en matière de renaturation des cours d'eau. « Quelques 150 kilomètres de rivières ont ainsi été identifiés comme devant faire l'objet de mesures prioritaires au cours des prochaines décennies dans le canton », rappelle à ce titre Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat en charge du DTE.

Conduits dans le cadre d'une Entreprise de correction fluviale intégrant la commune de Vully-les-Lacs, ces travaux sont devisés à plus de 4,3 millions de francs. La Confédération en prendra 80% à sa charge, l'Etat de Vaud 15% et la commune les 5% restant.

Un film portant sur la politique d'aménagement des cours d'eau, présentant notamment le projet de renaturation de l'embouchure de la Broye, est disponible sur www.vd.ch/rivieres

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 05 octobre 2017

DTE, Rafael Duarte, chef de projet, Direction générale de l'environnement, 021 316 75 09

[Plan_état_futur](#)

[Photo Broye_après_travaux_préparatoires_1](#)

[Photo Broye_après_travaux_préparatoires_2](#)

[Plan_état_actuel](#)